

**Colloque : « Les Elles de l'Océan »**  
**Vendredi 8 juin 9h00**  
**Intervention de Sophie Panonacle**

Permettez-moi tout d'abord de vous dire le plaisir que j'ai de vous accueillir à l'Assemblée Nationale.

Lorsque Marie Noëlle Tiné, Directrice adjointe du Cluster Maritime français et Présidente de Wista France m'a présenté « Les Elles de l'Océan » il y a déjà plusieurs mois, j'ai aussitôt accepté de lui apporter mon soutien.

Il en a été de même de notre Président François de Rugy dont je vous prie d'excuser l'absence ce matin et qui vient de vous adresser son message.

Je veux le remercier pour la sincérité de ses propos.  
C'est un ardent défenseur des femmes et de la mer.

Je sais que notre Président apprécie mon engagement pour le maritime mais je dois rendre à Marie Noëlle Tiné et à ses coéquipières ce qui leur appartient car je ne suis pas l'organisatrice de cet événement, seulement le lien fort et amical entre les députés et les femmes du maritime.

En tant que skipper de la Team maritime, un équipage de députés engagés dans l'économie bleue, je participe à l'assemblée nationale à la mise en œuvre de la politique maritime de notre pays.

Ce n'est pas un hasard si l'évènement qui nous rassemble a lieu le 8 juin journée mondiale de l'océan.

Permettez-moi de rappeler les propos de Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire,

« Ne répétons pas les abus qu'il y a pu avoir sur terre, en mer »

La France dispose d'indéniables atouts maritimes elle en fera une force à la condition de relever avec ambition, courage et respect un certain nombre de défis.

Le premier défi est l'adaptation au changement climatique en préservant le bon état écologique du milieu marin.

Le deuxième défi est celui du développement des énergies marines renouvelables en restant attentif à la gestion des conflits d'usage.

Notre troisième défi est celui au combien important de la transition écologique de notre économie maritime.

Les femmes, doivent prendre toute leur place dans cette dynamique.

Si le thème de cette journée est précisément les femmes et le maritime, je souhaite établir un rappel historique sur l'évolution du contexte national.

| 1946 | Préambule de la Constitution : la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes.

| 1957 | Article 119 du Traité de Rome : égalité de rémunération entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins.

| 2001 | Loi du 9 mai relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

| 2004 | Accord National Interprofessionnel du 1er mars relatif à la mixité et à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

| 2016 | Loi du 21 juillet relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels

L'avancée juridique sur la question de l'égalité femmes hommes est certaine.

**Pourtant**, la situation actuelle montre de facto la persistance d'inégalités dans de nombreux domaines :

Dans l'éducation, les filles maîtrisent mieux que les garçons les compétences autant en français que dans les matières scientifiques. Et pourtant la mixité est rarement atteinte dans l'enseignement supérieur :

En lettres 70% de filles 30% de garçons

En sciences 37% de filles 63% de garçons

Et la situation ne s'améliore pas dans le milieu professionnel :

En effet, 67% des femmes sont actives contre 75% des hommes

30% des femmes sont à temps partiel contre 8% des hommes

L'écart de salaire entre les femmes et les hommes dans le secteur privé et public est de -18%

L'écart des retraites est d'environ 600€ par mois...

Quelques chiffres dans la sphère politique

17% de femmes à la présidence des régions

16% de maires

10% à la présidence des conseils départementaux

Et si nous parlions du plafond de verre dans nos entreprises françaises : 3% seulement de femmes PDG...

Le maritime ne fait pas exception à ce constat.

La place de la femme y est encore trop discrète.

**Les femmes sont-elles condamnées à rester à quai ?**

Ces chiffres sont injustifiables d'autant qu'ils freinent les performances économiques de notre pays.

La mixité professionnelle permet pourtant à l'entreprise de gagner en attractivité, en créativité, en motivation.

D'après un rapport de l'OCDE la parité conduirait à une augmentation annuelle de 0,4 % du taux de croissance du PIB par habitant.

Les femmes quel que soit la filière, le métier, le poste doivent prendre leur place et toute leur place.

Il faut, et c'est bien l'objectif de cette journée, convaincre les jeunes filles de notre pays, les collégiennes, les lycéennes que toutes les formations leurs sont accessibles.

Il faut lutter contre les stéréotypes.

Ayons confiance en nous, ayons confiance en elles,  
Osons la mer !

Encore une fois je vous félicite, Mesdames, pour l'organisation de cet évènement Les Elles de l'Océan.

Vous avez toute la journée, chères intervenantes, pour aborder les enjeux de la féminisation du secteur maritime et pour convaincre des jeunes filles à s'engager dans des formations maritimes et poursuivre de belles carrières.

Alors partons toutes à la conquête des océans.  
Alors partons toutes et tous à la conquête des océans.

Je vous remercie